

Frédérique Lardet,
Députée de Haute-Savoie 2

Monsieur Jean-Michel Blanquer, Ministre de
l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Hôtel de Rochechouart, 110 rue de Grenelle
75007 Paris

Annecy, le 8 avril 2020

Objet : accompagnement des élèves face au virus Covid-19

Monsieur le Ministre,

Le 12 mars dernier, le Président de la République annonçait la fermeture des écoles, des collèges et des lycées aux élèves, par mesures de sécurité, à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre, afin d'endiguer la propagation du virus Covid-19. A la suite de cette annonce, une continuité pédagogique était mise en place pour maintenir un contact régulier entre l'élève et ses professeurs. En sus de cela, vous lanciez le 18 mars l'opération « Nation apprenante », proposant des émissions en lien avec les programmes scolaires diffusés sur différents médias audiovisuels, mais également dans la presse écrite nationale et régionale, ainsi que des plateformes éducatives. Vous avez par ailleurs annoncé des mesures de rattrapage scolaire pour les collégiens et lycéens la semaine dernière, avec des semaines plus longues de cours à la reprise, et ce jusqu'au 4 juillet inclus, en mettant à profit les semaines normalement utilisées pour le passage d'examens.

Le confinement, combiné à la continuité pédagogique, est aujourd'hui la stratégie adoptée en France afin de préparer au mieux nos jeunes. Si la mise en place de divers moyens pour minimiser l'impact sur la scolarité des enfants est à saluer, il n'en demeure pas moins qu'au cœur de cette crise inédite, les inégalités se creusent davantage encore. Je pense notamment aux élèves des écoles primaires, pour lesquels les fondamentaux s'acquièrent à cette période, aux CP qui, au cours de ce dernier trimestre, sont censés consolider l'apprentissage de la lecture. Comment accompagner au mieux les enfants et les parents dans ce chapitre qu'il nous faut écrire ?

Plus que jamais, la fracture numérique se fait sentir et la difficulté de suivre l'école à la maison pour les familles s'accroît. Le partenariat du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avec La Poste permettra déjà de gommer ladite fracture avec une distribution sécurisée de matériels informatiques qui seraient disponibles dans les écoles et les établissements scolaires et de devoirs par courrier postal pour les élèves en situation de déconnexion numérique. Cependant, on ne peut laisser sur le bord du chemin ceux dont les familles ne sont pas en capacité de pouvoir monitorer l'école à la maison, notamment celles touchées par l'« illectronisme ».

De plus, l'encadrement scolaire est une tâche complexe spécialement pour les personnes dont ce n'est pas le métier, et qui, de surcroît, télétravaillent, ou peuvent éprouver des difficultés avec la langue française.

A l'aune de la préparation au déconfinement, sur le modèle de la mise en place d'un service d'accueil pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire a été mis en place, pourriez-vous considérer, sur le court terme, la possibilité pour ce service d'accueillir les enfants dont les parents ne peuvent assurer l'école à la maison ? Sur le moyen terme et le long terme, comment peut-on anticiper le retard à rattraper pour les élèves de primaire ? Un soutien scolaire peut-il être envisagé cet été ? Il est primordial que chacun puisse être sur un pied d'égalité au sein de l'Ecole de la République et que les apprentissages fondamentaux soient acquis. J'ai aussi noté, lors de la séance hebdomadaire de questions au Gouvernement du 7 avril, votre mention faite à la mise en place de dispositifs personnalisés afin de prendre en compte les retards accumulés. Ce faisant, quelle(s) stratégie(s) comptez-vous mettre en place ?

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma confiance pleine dans l'action que vous menez au quotidien.

Frédérique LARDET

